

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE ASSAINISSEMENT 2023

Le budget annexe assainissement est géré comme un service public à caractère industriel et commercial (SPIC). Il est assujéti à la TVA et un plan comptable spécifique est appliqué (M49). Le financement de ce budget annexe doit être assuré essentiellement par l'utilisateur, dans un cadre prenant en compte la valeur économique du service rendu.

I. La section de fonctionnement

LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023
O11 Charges à caractère général	383 525,16 €	323 234,47 €	479 732,15 €	493 863,02 €	705 760,00 €	476 888,07 €
O12 Charges de personnel	275 882,88 €	263 446,11 €	247 395,52 €	290 986,03 €	302 100,00 €	301 753,86 €
65 Charges de gestion courante	15 710,78 €	14 435,70 €	19 769,45 €	16 857,71 €	25 600,00 €	20 801,22 €
O14 Atténuation de produit	140 370,00 €	101 748,00 €	82 365,00 €	99 568,00 €	103 000,00 €	77 030,00 €
66 Charges financières	71 836,33 €	67 532,37 €	64 335,19 €	61 154,26 €	58 136,52 €	57 877,05 €
67 Charges exceptionnelles	423,39 €	10 653,34 €	1 976,80 €	5 227,11 €	13 000,00 €	1 990,97 €
68 Dotations aux amort, dépréciations des actifs	7 000,00 €	8 000,00 €	5 000,00 €	10 429,00 €	1 120,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	894 748,54 €	789 049,99 €	900 574,11 €	978 085,13 €	1 208 716,52 €	936 341,17 €
042- Amortissements	644 129,61 €	644 680,65 €	694 977,96 €	730 560,14 €	743 398,00 €	718 393,66 €
22 Dépenses Imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €
O23 Virement section investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 025 211,08 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	1 538 878,15 €	1 433 730,64 €	1 595 552,07 €	1 708 645,27 €	3 017 325,60 €	1 654 734,83 €

Chapitre 011 Charges à caractère général d'un montant de 476 888,07 € (-3,44 % par rapport au CA 2022)

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont les suivantes :

- + 108 404 € d'électricité (amortisseur inclus) ;
- + 10 817 € de produits de traitements ;
- + 12 424 € de transport des boues ;
- + 4 818 € de commissions aux Syndicats des eaux pour recouvrement de la redevance ;

- - 16 041 € de fournitures d'entretien, de petit équipement, de carburants ;
- - 37 020 € d'entretiens de réseaux, de maintenance et de réparations (dont -23 400 € de remise à niveau de tampons en 2022) ;
- - 41 715 € d'entretiens des STEP (dont 33 450 € de curage de la STEP de Circourt en 2022) ;
- - 7 350 € d'études et recherches ;
- - 49 420 € de traitement des boues ;

Chapitre 012 Frais de Personnel d'un montant de 301 753,86€ (+3,70 % par rapport au CA 2022)

Ces dépenses sont constituées des frais de personnel des agents titulaires, non titulaires et des remboursements des mises à disposition de personnels.

Les principales évolutions qui expliquent cette hausse sont liées à la hausse du point d'indice en juillet 2022, au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et au recrutement d'un apprenti en cours d'année 2022.

Chapitre 65 Charges de gestion courante d'un montant de 20 801,22 € (+ 23,39 par rapport au CA 2022)

Ces dépenses sont principalement constituées par la contribution au SDANC (Syndicat Mixte Départemental

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

d'Assainissement Non Collectif), à l'adhésion à l'ATD88 (Agence Technique Départementale) et aux redevances admises en non-valeur.

Chapitre 014 Atténuation de produit d'un montant de 77 030€ (-22,64 % par rapport au CA 2022)

Ces dépenses sont constituées par le reversement de la redevance de modernisation à l'agence de l'eau.

Chapitre 66 Charges Financières d'un montant de 57 877,05 € (-5,36 % par rapport au CA 2022)

Ces dépenses sont constituées par le remboursement des intérêts des emprunts.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles d'un montant de 1 990,97 €

Ces dépenses sont constituées par des annulations de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre 68 Provisions d'un montant de 0 €

Ces dépenses sont constituées par des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

TOTAL DEPENSES REELLES 2023 : 936 341,17 €

Chapitre 042 Amortissements d'un montant de 718 393,66 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040.

Soit un TOTAL des dépenses de Fonctionnement 2023 de

1 654 734,83 euros

(=936 341,17 € + 718 393,66 €)

LES RECETTES

RECETTES PREVISIONNELLES	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023
70 Produit des services du domaine	944 702,99 €	1 024 623,68 €	1 011 875,17 €	1 049 623,94 €	1 004 728,00 €	980 863,74 €
74 Dotations et participations	320 987,92 €	250 474,51 €	199 287,20 €	263 108,73 €	331 900,00 €	278 511,94 €
75 Autres produits gestion courante	2 367,34 €	2 521,37 €	5 193,98 €	5 735,36 €	5 800,00 €	5 526,80 €
77 Produits exceptionnels	12 829,14 €	4 256,43 €	114 463,34 €	29 879,25 €	35 996,00 €	41 010,12 €
78-7815-Reprise provision semi budgétaire	7 000,00 €	8 000,00 €	5 000,00 €	10 429,00 €	1 120,00 €	0,00 €
O13 Atténuation de charges	13 553,12 €	3 572,08 €	13 488,02 €	16 393,37 €	10 000,00 €	18 180,30 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 301 440,51 €	1 293 448,07 €	1 349 307,71 €	1 375 169,65 €	1 389 544,00 €	1 324 092,90 €
O42 -777 quote part des subventions transférées	216 861,17 €	218 631,69 €	232 428,79 €	273 155,93 €	323 636,00 €	273 236,00 €
Excédent : 002	1 320 508,21 €	1 299 931,74 €	1 378 280,86 €	1 364 465,29 €	1 304 145,60 €	1 304 145,60 €
TOTAL GENERAL	2 838 809,89 €	2 812 011,50 €	2 960 017,36 €	3 012 790,87 €	3 017 325,60 €	2 901 394,61 €

Chapitre 70 Produits des services du domaine d'un montant de 980 863,74 € (-6,55 % par rapport au CA 2022)

Ces recettes sont constituées par les redevances (806 000 € / réalisé 2022 : 874 443 €), de la contribution des communes pour la gestion des réseaux unitaires (157 728 € HT) et des produits de dépotage et contrôles de conformité (17 113,60€).

La baisse est liée aux volumes d'eau consommés par les ménages.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 74 Dotations, Subventions et Participations d'un montant de 278 511,94 € (+5,85 % par rapport au CA 2022)

Ces recettes sont constituées par les primes d'épuration de l'agence de l'eau (19 088 € / réalisé 2022 : 29 886€) et par les participations de l'entreprise Elivia et de l'hôpital Ravenel (259 390 € / réalisé 2022 : 233 222,73€)

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante d'un montant de 5 526,80 €

Ces recettes sont principalement constituées par le reversement des agents de leur participation aux tickets restaurants.

Chapitre 77 Produits exceptionnels d'un montant de 41 010,12 €

Ces recettes sont principalement constituées par la taxe pour immeuble raccordable et/ou taxe majorée d'assainissement (11 131,35 € / réalisé 2022 : 4 981,80€) et par une recette exceptionnelle de 25 000 € de cession du local de stockage des boues de Poussay.

Chapitre 78 Reprise sur provisions d'un montant de 0 €

Ces dépenses sont constituées par la reprise des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

Chapitre 013 Atténuations de charges d'un montant de 18 180,30 €

Ces recettes sont constituées par les remboursements des assurances des arrêts maladies et accidents de travail des agents et par les subventions aux emplois aidés.

TOTAL RECETTES REELLES 2023 : 1 324 092,90 €

Soit un excédent des opérations réelles de 387 751,73 euros (recettes réelles - dépenses réelles)

Chapitre 042 Amortissements des subventions pour un montant de 273 236 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040.

Soit un déficit des opérations d'ordres de 445 157,66 euros

(= 718 393,66€ de dépenses d'ordres - 273 236,00 € de recettes d'ordres)

RESULTAT COMPTABLE 2023 de FONCTIONNEMENT : - 57 405,93 euros

(=397 084,52 € d'excédent des opérations réelles - 457 404,21 € de déficit des opérations d'ordres)

RESULTAT DE CLOTURE 2023 de 1 246 739,67 euros

=

Excédent de fonctionnement reporté 2022 (Chapitre 002) de 1 304 145,60 €

+

Résultat comptable 2023 de -57 405,93 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

2. Niveau d'épargne du BUDGET ASSAINISSEMENT

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Epargne de gestion	545 858,13 €	478 528,30 €	571 930,45 €	513 068,79 €	458 238,78 €	445 628,78 €
Epargne brute	469 457,55 €	406 691,97 €	504 398,08 €	448 733,60 €	397 084,52 €	387 751,73 €
Epargne nette	330 603,19 €	263 771,81 €	357 255,04 €	320 280,49 €	265 464,12 €	252 868,28 €

- L'épargne de gestion correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.
- L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.
- L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.

3. La section d'investissement

LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	BP 2023	CA 2023	ENGT	TOTAL R+E
16 Emprunts	134 884,00 €	134 883,45 €	0,00 €	134 883,45 €
O20 dépenses imprévues	54 460,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20-21-23 : DEPENSES INVESTISSEMENT PAR OP	1 953 858,19 €	196 907,89 €	1 321 712,92 €	1 518 620,81 €
Travaux Divers	1 831 604,42 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45 OPFI	286 946,00 €	144 051,58 €	147 091,00 €	291 142,58 €
TOTAL DEPENSES REELLES	4 261 752,61 €	475 842,92 €	1 468 803,92 €	1 944 646,84 €
O40 Subvention d'équipement	273 236,00 €	273 236,00 €	0,00 €	273 236,00 €
040-458102-HCA MO REGIE DOMVALLIER	15 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040-458103-HCA-MO REGIE MAZIROT	35 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041- OP PATRIMONIALES-	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	473 636,00 €	273 236,00 €	0,00 €	273 236,00 €
TOTAL GENERAL	4 735 388,61 €	749 078,92 €	1 468 803,92 €	2 217 882,84 €

Chapitre 16 Emprunts et dettes d'un montant de 134 883,45 €

Ces dépenses sont constituées par le remboursement en capital des emprunts.

Chapitre 020 Dépenses imprévues d'un montant de 0 €

Chapitres 20-21-23 Dépenses d'investissements par opérations d'assainissement collectif d'un montant de 1 518 620,81 € (dont 1 321 712,92 € de restes à réaliser)

Ces dépenses sont principalement constituées par :

- 105 879,75 € pour l'acquisition de matériels divers (postes de relevages, armoires électriques, véhicule, équipements électromécaniques, licences et matériels informatiques, ...)
- 15 120 € pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement (AMO ATD88) ;
- 991 637,42 € pour l'étude et les travaux d'assainissement collectif d'Oëlleville ;
- 3 775,76 € pour la fin des travaux d'assainissement collectif de Domvallier ;
- 7 548,85 € pour la fin des travaux de renouvellement de réseaux rue Mulot à Mirecourt ;
- 8 047,24 € pour la fin des travaux d'assainissement collectif de Mazirot ;
- 66 287,31 € pour le renouvellement du réseau de la rue Canon à Mirecourt ;
- 308 488,91 € pour les travaux d'assainissement quai LeBreuil à Mirecourt ;

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers (travaux de mise en conformité domaine privé) de 240 142,58€

Ces dépenses concernent les travaux de raccordement des redevables de Domvallier et Maziroz (opération qui s'équilibre en recettes d'investissement).

TOTAL DES DEPENSES REELLES 2023 : 1 944 646,84 euros

Chapitre 040 Subventions d'équipements d'un montant de 273 236 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes de fonctionnement au chapitre 040.

Soit un TOTAL des dépenses d'Investissement 2023 de 2 217 882,84 € (= 1 944 803,84 € + 273 236 €)

LES RECETTES

TOTAL R+RAL	BP 2023	CA 2023	ENGT	TOTAL R+E
13-Subventions investissement	1 975 057,76 €	307 870,84 €	2 268 133,50 €	2 576 004,34 €
16-Emprunt	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45 OPFI	510 000,00 €	209 363,64 €	89 727,27 €	299 090,91 €
TOTAL RECETTES REELLES	2 485 057,76 €	517 234,48 €	2 357 860,77 €	2 875 1095,25 €
RESULTAT SUR OP REELLES	-1 776 694,85 €			930 448,41 €
O40 - 28 Amortissement des biens	718 398,00 €	718 393,66 €	0,00 €	718 393,66 €
040 - 2158 Vente COLNET	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041- OP PATRIMONIALES	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	893 398,00 €	718 393,66 €	0,00 €	718 393,66 €
001 Exedent d'investissement	335 921,77 €	335 921,77 €	0,00 €	335 921,77 €
O21 Virement section Fonc.	1 025 211,08 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	4 739 588,61 €	1 571 549,91 €	2 357 860,77 €	3 929 410,68 €

Chapitre 13 Subvention d'investissement d'un montant de 2 576 004,34 € (dont 2 268 133,50 € de restes à réaliser)

Ces recettes sont principalement constituées par :

- 14 317,67 € de CEE sur du matériel ;
- 6 300 € de subvention sur le Schéma Directeur (acompte AMO ATD88) ;
- 1 604 958,50 € de subvention pour l'étude et les travaux d'assainissement collectif d'Oëlleville ;
- 128 560 € de subvention pour la fin des travaux d'assainissement collectif de Domvallier ;
- 509 776 € de subvention pour la fin des travaux d'assainissement collectif de Maziroz ;
- 4 192,17€ de Participation à l'Assainissement Collectif ;
- 2 100 € de subvention pour l'étude pour le quartier des bassins à Mirecourt ;
- 305 800 € de subvention pour les travaux d'assainissement quai LeBreuil à Mirecourt dans le cadre du PAPI Madon ;

Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers de 299 090,91 €

Ces recettes sont constituées par les participations des redevables de Domvallier et Maziroz pour leur raccordement.

TOTAL RECETTES REELLES 2023 : 2 875 095,25 euros

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 040 Amortissements d'un montant de 718 393,66 €

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en dépense de fonctionnement au chapitre 042.

Soit un TOTAL des recettes d'investissement 2023 de
3 929 410,68 €

=

Recettes réelles de 2 875 095,25 euros

+

Opérations d'ordres de 718 393,66 euros

+

Excédent d'investissement N-I de 335 921,77 €

Soit un résultat cumulé 2023 de la section d'investissement de
1 711 527,84 euros

=

Dépenses totales de 2 217 882,84 euros

-

Recettes totales de 3 929 410,68 euros

4. La dette du BUDGET ASSAINISSEMENT

EMPRUNT	MONTANT DU PRÊT	DUREE	DATE DEPART	DATE DE FIN	TAUX FIXE	CAPITAL	INTERETS	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2023
STATION ET ASSAINISSEMENT JUVAINCOURT	225 000,00 €	20 ANS	31/01/2015	31/10/2034	3,6	10 436,89 €	5 393,39 €	143 264,12 €
STATION ET ASSAINISSEMENT PUZIEUX	276 184,00 €	12 ANS	31/03/2016	31/12/2027	1,32	23 450,53 €	1 473,59 €	96 954,57 €
TRX ASST SUR 6 COMMUNES ex-CCSD	1 549 000,00 €	25 ANS	31/10/2013	31/07/2038	3,68	54 149,53 €	40 948,67 €	1 078 736,76 €
TRX ASSAINISSEMENT programme 2017 (Bettegney St Brice, Bouxières, Regney)	1 000 000,00 €	20 ANS	01/04/2018	31/12/2037	1,38	46 846,50 €	10 456,14 €	728 361,56 €
TOTAL GENERAL						134 883,45 €	58 271,79 €	2 047 317,01 €

Capital restant dû au 31/12/2023 : 2 047 317,01 €

La capacité de désendettement (=encours de dette / épargne brute) serait de 5,28 années.

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire au budget annexe pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'il y consacre toutes ses ressources disponibles.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

5. Redevances d'assainissement collectif pour l'année 2023

- 1,30 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Ambacourt, Hymont, Juvaincourt, Mattaincourt, Mirecourt, Poussay, Puzieux, Ramecourt et des redevables de l'Aéroport Sud Lorraine (communes issues de l'ex-communauté de communes du Pays de Mirecourt) ;
- 2,27 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Dompaire, Madame et Lamerey (Lamerey), Velotte et Tatignécourt (Velotte), Circourt, Madegney, Ville sur Illon, Regney, Bouxières aux Bois et Bettegney Saint Brice (communes issues de l'ex-communauté de communes du Secteur de Dompaire) ;
- 1,30 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux + 35 euros de part fixe, pour la commune de Rancourt ;
- Participations financières pour la gestion des réseaux unitaires au titre de l'année 2023 :

	% 2023	MONTANTS 2023
HYMONT	0,00 %	0,00 €
MATTAINCOURT	2,71 %	4 706,23 €
MIRECOURT	77,78 %	134 941,18 €
POUSSAY	10,54 %	18 282,58 €
RAMECOURT	0,76 %	1 312,15 €
PUZIEUX	2,82 %	4 898,68 €
JUVAINCOURT	2,59 %	4 496,29 €
AMBACOURT	2,80 %	4 863,69 €
TOTAL		173 500,80 €